

BAC

N° 83-84

SNCA e.i.L. Convergence

Semestriel

e. comme *Efficacité*

1 Euro

Oct. à Mars 2024

i. comme *Indépendance*

L. comme *Laïcité*

BAC N° 83-84

Bulletin des Agrégés & Certifiés

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.
Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris
06 82 13 73 43

pierre.couranjou@gmail.com

Site

www.snca-nat.fr

Sommaire

Edito :

De la constitutionnalisation pp.1-2
On vit une époque formidable p.2
Encore et toujours, l'austérité p 3
Oyez ! Oyez ! p 4
L'état pitoyable p 5
Cris du cœur p 6
L'amiante est toujours présent p 6
La faillite du Législatif ? p 8
Les perspectives pour huit milliards p 9
La Laïcité p 10

Directeur de Publication
Pierre COURANJOU
N° CPPAP : 09075S 06175
N° ISBN : en instance

Conception & réalisation
au siège
5, rue Clisson 75013 Paris

Editorial

Capitalismus delendus est. De la constitutionnalisation de la LOI...

Il y a de la musique ; il y a du soleil ... et du vent ; il y a la page blanche ... Il faut faire l'édito du prochain **BAC** (83-84). Mais qu'écrire, sinon la répétition de ce qu'il a déjà été dit maintes et maintes fois dans vos **BAC** ou sur le site des **Syndicats e.i.L. Convergence** ? Parler des énormes profits réalisés par des entreprises internationales qui tiennent la plus-value capitaliste pour un droit exorbitant qui peut atteindre jusqu'à trente pour cent (et même plus) de la richesse produite par les travailleurs en ne laissant que soixante-dix pour cent (et même moins ...) aux salaires de ces mêmes travailleurs ? Reprendre la litanie de la faillite des services publics privatisés, disloqués, émiettés et hors du champ républicain par la volonté ignare de la plupart des dirigeants politiques ? Faut-il dissenter sur la ruine de l'Ecole de la République qui doit se préoccuper du port de l'uniforme plutôt que de l'intérêt que présente le contenu de l'enseignement et de ses programmes ? Les inégalités se creusent sans déranger ceux qui se présentent comme l'« élite » politique, économique et sociale du pays. Moins d'impôts, paraît-il ; mais l'inflation galopante augmente les rentrées de la TVA ... Et la guerre, ininterrompue depuis 1945, est aux portes de l'Europe.

Ah, quel *pensum* que d'avoir à rédiger l'éditorial du **BAC 83-84** !

Eh bien, je vais le rédiger quand même !

Et il va parler des femmes ...

Le 4 mars 2024, le **Parlement, réuni à Versailles, a voté la modification de la Constitution française en y inscrivant le droit des femmes à disposer librement de leur corps**. Il s'agit de faire passer la « loi VEIL » autorisant l'avortement de l'état législatif à l'état constitutionnel ... La belle affaire ! Loi ou pas loi, Constitution ou pas Constitution, PETAINE, **par un simple décret** (voyez les Juifs déqualifiés de leurs de droits de citoyens ...), aurait passé outre à la loi VEIL, si elle avait existé, et à la Constitution, si elle avait été modifiée comme elle l'a été c-e 4 mars 2024. Il s'agit, disent les féministes bon teint, d'**ériger en principe constitutionnel ce qui n'est qu'une décision législative, une LOI**. A rebours,

.../...

...

cela fait penser à Robert BADINTER, avocat, qui, ayant demandé la grâce de Roger Bontems (1971) au président POMPIDOU, se la vit refuser, comme, plus tard, le président GISCARD D'ESTAING refusa de faire grâce à Christian RANUCCI (1976) que Maître BADINTER, d'ailleurs, ne défendait pas. Ce dernier se persuada, à juste titre, que les hommes politiques, aussi haut placés fussent-ils et aussi « libéraux » fussent-ils aussi, n'accorderaient pas la grâce à des criminels que la vindicte populaire condamnait à mort. Il obtint, dans d'autres procès, la condamnation à la réclusion à perpétuité, en particulier, celle de Patrick HENRY (1976), par la persuasion qu'il sut exercer sur les jurés de cour d'Assises. En effet, **les jurés sont de simples citoyens** titrés au sort ; mais, en tant que jurés, **ils sont investis du droit législatif de disposer de la vie d'horribles criminels** ; et ce sont eux qu'il faut convaincre de ne pas « couper en deux » le coupable exécration qu'ils ont à juger ...

L'élection de François MITTERRAND fit de Robert BADINTER le garde des Sceaux et lui permit de faire abolir la peine de mort comme condamnation suprême. **Par la LOI ...**

En quoi la Constitution est-elle supérieure à la LOI ? La Constitution est un cadre qui fixe les principes selon lesquels s'exercent les trois pouvoirs politiques, législatif, exécutif, judiciaire. Mais des potentats autocratiques voire dictatoriaux se moquent aussi bien des lois que de la constitutions établie. Par la loi de septembre 1981, abolissant la peine de mort, l'article 17 du titre II* de la Constitution française de 1958-1965 est devenu caduc voire inutile ... **La LOI l'a emporté sur la CONSTITUTION ...**

Alors, la loi VEIL devenant constitutionnelle, à quoi cela sert-il ? Peut-être à dépenser de l'argent ? Peut-elle à faire resurgir la nostalgie des entretiens amicaux avec POUTINE dans le cadre versaillais ? Peut-être à amuser la galerie ? **En tout cas, les Syndicats e.i.L. Convergence, attachés à la démocratie républicaine et humaniste, ne sont pas dupes ...**** Plutôt faudrait-il, au lieu de se congratuler pour avoir fait inscrire la loi dans la constitution, menacées l'une et l'autre par une hypothétique prise de pouvoir de l'extrême droite, travailler à installer davantage de lieux médicaux où se pratiqueraient plus facilement les interruptions volontaires de grossesse.

Mais cela est une autre histoire ...

* « *Le Président de la République a le droit de faire grâce.* »

** *Mais la NUPES l'est ...*

On vit une époque formidable

Ah ! Nous voilà avec un nouveau gouvernement, dans lequel, nous dit-on, l'Ecole sera prioritaire. Enfin, pas en termes de budget puisqu'on ampute ce budget de 700 millions, et du coup on voit mal comment ce caractère prioritaire va pouvoir s'exercer. Le recrutement de personnel compétent est devenu quasi impossible, les meilleurs étudiants choisissant des voies plus rémunératrices ; on a recruté des "professeurs des écoles" incapables d'écrire une phrase sans faute. Quant aux contractuels, on leur demande de rédiger un petit texte ; s'il n'est "pas trop" fautif, ils seront recrutés.

Parmi les nouveaux ministres, certains ont une qualification, d'autres non. Une ancienne championne de tennis a été propulsée au ministère de l'Education, à quoi elle ne connaît pas grand-chose. Le mal fut vite réparé, et voici la nouvelle dame en charge de ce portefeuille, embourbée dans le marais des "groupes de niveau" au collège. Cette tentation des groupes de niveau est un serpent de mer qui émerge de temps à autre. La recherche pédagogique a dénoncé ce miroir aux alouettes qui ne produit aucun effet positif.

D'où vient, dès lors, que G. Attal y ait songé ? Ce personnage, dont la culture pédagogique est tout entière issue des dîners mondains, ne s'est pas donné la peine de lire les ouvrages spécialisés. Pas plus que la dame qui lui a succédé. Peu importe. On verra bien. Mais nul ne s'est avisé que la création de trois groupes supposait des moyens supplémentaires : au lieu d'un groupe-classe, on en a trois ! Ce qui suppose deux enseignants de plus au moment où tous les moyens sont en baisse... On fait confiance aux chefs d'établissements pour résoudre la quadrature du cercle... On vient de consentir des "aménagements". Bref, du coup par coup, sans projet, sans vision à moyen terme... de l'amateurisme criminel.

Comment sortir de cette impasse ? On n'y parviendra qu'en mettant en règle le libéralisme tout puissant, en changeant les priorités, en mettant l'homme au centre de la vie économique, et non le profit capitaliste.

Encore et toujours l'austérité au programme

Le jeudi 1er février et le mardi 12 mars dernier, toute la communauté éducative (enseignants, personnels administratifs, assistants d'éducation, AESH...) s'est mobilisée massivement en faisant grève pour exprimer ses revendications, notamment en demandant un plan d'urgence pour l'éducation face aux nombreux problèmes rencontrés par l'école publique : difficultés de recrutement, salaires peu revalorisés et inégalité des traitements, conditions de travail détériorées avec des classes surchargées, mise en place d'une école favorisant la sélection sociale et scolaire avec les réformes de la voie professionnelle, du "choc des savoirs" et des groupes de niveaux préjudiciables.

Dans un premier temps, le gouvernement a fait preuve de mépris en ne réagissant pas aux problèmes soulevés dans les revendications de la grève. Ensuite, une nouvelle ministre a remplacé la précédente, mais le mépris a persisté car elle n'a pas adressé un seul mot aux personnels depuis sa prise de fonction.

Le point culminant a été atteint dimanche 18 février lorsque le ministre de l'économie a annoncé de manière abrupte un important plan d'austérité budgétaire qui va principalement affecter les dépenses liées à l'éducation et à l'enseignement supérieur. Près de 700 millions d'euros vont être prélevés sur le budget de l'Education nationale. **Ces annonces sont totalement injustes et inacceptables car elles vont à l'encontre de l'intérêt général.**

Depuis la mise en place du Pacte enseignant qui connaît un véritable fiasco au sein des équipes enseignantes - environ 30% ont signé un PACTE - les missions du PACTE sont loin d'être assurées et l'administration est en grande difficulté pour le faire signer.

Le Président Macron avait promis une augmentation de 10% sans contrepartie. Le constat est imparable : **le candidat Macron était un menteur, le président reste un menteur !**

OYEZ, OYEZ !

16 millions d'euros pour un livre et une pièce de deux euros ... et les enseignants dans tout ça ?

Le gouvernement a dépensé 16 millions d'euros pour une opération de communication en direction des élèves du CP au CM2. À partir du 19 février, les directions des écoles primaires ont reçu des cartons contenant des "**kits pédagogiques sur les Jeux olympiques**". Ces kits comprennent, outre un livret sur les jeux olympiques et paralympiques, **une pièce de deux euros**, une pièce commémorative de la Monnaie de Paris... Le ministère assure que toutes les écoles recevront cet envoi d'ici le mois de juin !

Au moment où Bercy a annoncé des mesures d'austérité dans les ministères, une somme de 16 millions d'euros vient d'être allouée à **une opération de communication destinée aux familles** des 4 millions d'élèves des écoles primaires. Malgré les échecs du ministère dans la livraison de masques pendant la crise du Covid, la distribution des bulletins de vote lors des élections professionnelles, ainsi que la remise des livrets d'évaluation des élèves de CP-CE1, des ressources considérables sont mobilisées pour **diffuser la propagande gouvernementale**.

Pour ce qui est de **la demande d'augmentation salariale des enseignants**, circulez il n'y a rien à voir, sauf la communication et le mépris avant tout !

L'état pitoyable du service public d'Education

Les classes ferment et les effectifs augmentent : voilà qui réjouit les enseignants ! Ajoutez les classes de niveau, **les bons élèves d'un côté, les moyens et médiocres au milieu, les mauvais de l'autre côté** ... Et pour toute la scolarité en primaire, et au-delà ... Cela, c'est l'aveu de l'inégalité dans laquelle est tombée l'Ecole de la République, aveu sans vergogne des dirigeants politiques qui ont pourtant insisté sur l'acquisition des savoirs de base en dédoublant certaines classes préparatoires et élémentaires. Mais la ruine de l'Ecole de la République a d'autres caractéristiques, par exemple **le taux de profs titulaires en diminution**. Les postes mis aux concours sont à la baisse et ne sont pas tous pourvus car les bons candidats font défaut. Et pourquoi donc ? Parce que **les futurs salaires sont plus que maigrichons** : mal payés, depuis des décennies, les profs se recrutent à bas coût et les postes non pourvus par concours sont occupés par des contractuels dont certains n'ont aucune expérience de l'enseignement supérieur – dans les lycées professionnels en particulier - et qui sont formés à la va-vite, sans aucune préoccupation du contenu à enseigner et sans aucune préparation à gérer les types d'élèves qui leur seront confiés. Si, en plus, des contractuels fichés S sont recrutés (les maires, pas plus que les recteurs, ne sont au courant des pratiques secrètes de la police ...), imaginez la pagaille !

Le **droit à l'accès égal au service public de l'Ecole républicaine, nationale, obligatoire, gratuite et laïque** pour tous les jeunes vivant sur le territoire national est sciemment bafoué par le ministre, par le gouvernement et par le chef de l'État. Il est vrai que ce dernier ignore le mot « droit » auquel il préfère le vocable « chance » ... **Le service public de l'Education nationale disparaît** : pourquoi instruire, éduquer, cultiver les mauvais et médiocres élèves à l'instar des bons élèves ? Depuis longtemps, déjà, l'Ecole républicaine est accusée de perpétuer les inégalités sociales * et d'avoir perdu son rôle d'« ascenseur social ». Mais à ce point ! ...

Il est nécessaire et urgent de refonder l'Ecole de la République : le siècle des Lumières qui a précédé la Révolution française implique que **la raison doit présider à l'enseignement donné par l'Ecole de la République** et non les balivernes qui obscurcissent l'esprit de certains jeunes. Ainsi, lors des saccages liés à la mort de Nahel, un émeutier mineur de juin 2023, a déclaré que les vols et les dommages subis par les commerces de la rue Dorée, à Montargis (45), étaient dirigés contre l'État ... Sans doute, devait-il penser – point d'ironie - à la TVA que les commerçants encaissent auprès de leurs clients et qu'ils doivent impérativement reverser au fisc ... La jeunesse abandonnée par son Ecole publique, ruinée par le libéralisme économique dont le chef de l'Etat est le fervent défenseur, redevient, hélas, la propagandiste des contes de bonnes femmes : et le changement de ministre de l'Education nationale ne changera rien à l'affaire. Ce qu'il faut, c'est une vraie « révolution » pour les douze millions d'élèves de l'Education nationale ; qu'ils apprennent ce qui est commun à tous : **les savoirs de base, la culture générale, la rationalité du raisonnement, l'esprit critique et la véritable compréhension de ce qu'on leur enseigne.**

Ô Jules FERRY, ô Jean ZAY, où sont passées les aspirations humanistes qui ont donné corps à feu l'Ecole de la République ?

* *Le sociologue Pierre BOURDIEU (1930-2002) a étudié la façon dont les classes dominantes imposent leur manière de voir la culture aux autres catégories sociales.*

Cris du cœur

Des guerres, des génocides, du harcèlement, de la pédocriminalité, de la pornocriminalité, de la corruption ...

Est-ce que quand des femmes mettent au monde des enfants c'est pour qu'ils deviennent délinquants, prostitués, criminels, subissent la violence ?

En 20 ans de carrière, je n'ai jamais vu un enfant qui voulait vivre dans cet enfer. Lors de mes séances avec eux, je leur demande toujours une qualité chez leur binôme. Et, à 80%, **c'est celle de la gentillesse** qui revient et pour le reste l'humour, et ce quels que soient les origines, l'ethnie, la religion, le revenu. Alors, que l'on ne vienne pas me dire que les êtres humains sont méchants ! Non, on les pousse à le devenir par volonté de certains qui veulent en avoir plus que les autres, au risque de priver ces autres d'une grande majorité des ressources.

On abîme, on épuise les être humain dans des débats stériles, alors que la seule chose que nous devons gérer, c'est l'accès aux ressources, dont les connaissances font partie, et le partage.

Qu'est-ce qu'il peut y avoir d'agréable, de satisfaisant à voir des enfants tués, mutilés ?

Non, la violence n'est pas une fatalité. Les enfants recréent ce qu'ils voient, sauf s'ils voient autre chose ! Là est notre chance ! Et **l'école leur démontre pourquoi il existe des interdits, leur apporte des connaissances universelles, leur font vivre d'autres émotions**. Mais pour cela il faut sécuriser, stabiliser les besoins fondamentaux et arrêter de se perdre dans des querelles sans fin en trouvant prétexte à tuer son prochain.

Tuer est interdit car il appelle la vengeance, fait du tort, attire les pays dans les alliances sans fin, fait souffrir.

Je demande à ce que la guerre soit simplement interdite, seule voie pour aller vers **la fraternité indispensable pour tous vivre une vie digne de ce nom !**

L'amiante est toujours présent !

Le lycée de Cachan, dans le Val de Marne (94) est un établissement qui regroupe deux établissements secondaires, anciennement appelés l'un Gustave EIFFEL, ingénieur, et l'autre Maximilien SORRE, géographe. Récemment, **le lycée de Cachan a fait parler lui : une manifestation devant ses bâtiments, avec des incendies de poubelles a eu lieu pour dénoncer le mauvais état des lieux**. Si les résultats du lycée sont plutôt bons, le délabrement des locaux donne à penser : mal chauffés, humidité récurrente, placoplâtres usés et démantibulés, rats ... et amiante ! Il paraît que 40 % du parc lycéen d'Ile-de-France sont dans le même état. La Région, dirigée par Valérie PECRESSE, ne se soucie pas plus de l'Education nationale que le gouvernement actuel de la France et ne se préoccupe pas plus que lui de la loi qui interdit l'amiante dans les constructions publiques. Datée de 1997, la loi interdisant l'usage de l'amiante, est très mal appliquée ; et sa présence dans les établissements scolaires reste un problème majeur mais souvent tabou : **le désamiantage coûte cher, très cher, et les collectivités territoriales en charge des bâtiments publics** puisque l'État s'est débarrassé sur elles de ces biens collectifs, hésitent à en parler parce qu'elles **préfèrent les investissements, également coûteux, mais tournés vers le futur**.

Il y a quelques années, avant la loi de 2015 réduisant le nombre de régions, le lycée de Joigny (89) présenta un manque de désamiantage pour certains de ses bâtiments. Alertée, la région Bourgogne de l'époque dirigée par François PATRIAT, alors socialiste, se défaussa du problème, punissant même l'agent territorial qui avait soulevé le lièvre jovinien de l'amiante ! **Priver de ses droits un ouvrier coûtait beaucoup, beaucoup moins cher que le désamiantage ...**

François PATRIAT, aujourd'hui sénateur, est un vieux monsieur qui milite pour que l'actuel chef de l'État puisse se représenter aux élections présidentielles de 2027 ... Ministre de MITTERRAND, il a voué à celui-ci un culte quasi-divin ; puis, le temps passant, il a reporté son

adoration étatique sur le chef de la « micronie » ... L'amiante est restée un sujet inconnu de lui. Combien de présidents de régions présents et passés, combien de présidents de conseils départementaux, combien de maires de très grandes villes ont fait la même impasse ? Pourtant, **la présence de l'amiante là où travaillent des agents de la fonction publique et reçoivent le public porte atteinte à la santé publique**. Cette méconnaissance d'une loi qui a plus d'un quart de siècle d'existence ne semble pas inquiéter outre mesure les élus de quelque bord qu'ils soient. L'environnement est pourtant aussi contaminé par l'amiante que le CO2 que les huit milliards de terriens rejettent chaque jour en respirant et en consommant ! Mais la cécité volontaire des responsables politiques se voile de l'ignorance, ô combien partagée, des mêmes, en permanence obnubilés par leurs futurs résultats électoraux ...

Ah, pauvre PATRIAT, que de bêtises criminelles sont commises quotidiennement par ceux qui comme toi se taisent sur l'essentiel et jacassent sur leurs futiles ambitions de carrière !

La faillite du Législatif ?

Peut-être ne s'agit-il que de la faillite de la gauche législative ?

En effet, les lettres suivantes (1, 2, 3) ont été adressées, par le Secrétariat national des Syndicats e.i. L. Convergence, les deux premières à Alexis CORBIERE, député, et la troisième à Mathilde PANOT, présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale, auquel appartient le député CORBIERE.

Aucune de ces lettres n'a recue de réponse.

Lettre n° 1

Monsieur le Député,

A l'heure tragique que vit l'Ecole de la République, nous vous demandons audience pour aborder ce sujet. Et, puisque vous êtes membre du Conseil d'Evolution de l'Ecole, par la même occasion, nous aimerions vous poser des questions que la lecture du rapport du CEE 2022 suscite dans nos organisations.

Assurés que vous nous répondrez favorablement, nous vous assurons, Monsieur le Député, de nos sincères respects républicains.

Paris, le 20 octobre 2023

Lettre n° 2

Monsieur le Député

Peut-être n'avez-vous pas reçu la lettre suivante ?

Le 20 novembre 2023

Suivie de la copie de la lettre précédente

Lettre n°3

Madame le Député, Présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale,

Notre lettre au député Alexis CORBIERE, membre de LFI comme vous, du 20 octobre 2023, reprise dans la lettre adressée au même le 20 novembre 2023, est restée sans réponse. Nos organisations syndicales s'en inquiètent d'autant que les résultats de l'Ecole de la République sont de plus en plus décevants et que l'avenir de la démocratie se joue pourtant dans cette école.

Pouvez-vous demander à Alexis CORBIERE de prendre ses responsabilités d'élu du peuple souverain et de répondre à ces courriers ?

Agréez, Madame le député, présidente du groupe LFI, l'expression sincère de nos respects républicains.

Saint-Firmin-des-Bois, le 26 décembre 2023

Suivie des copies des lettres adressées à Alexis CORBIERE

Ainsi les débats houleux qui se tiennent à l'Assemblée nationale empêchent-ils les députés à prendre en considération les lettres des citoyens qui ont pourtant porté leurs voix sur eux ... A moins que l'Ecole de la République, ayant disparue pour de bon, ne relève plus du pouvoir législatif ...

Les perspectives pour huit milliards d'habitants ...

Il y a environ soixante-huit millions (68 000 000) d'habitants de la France, y compris l'Outre-Mer. Et huit milliards (8 000 000 000) d'êtres humains peuplant la Terre ... soit six milliards (6 000 000 000) de plus qu'il y a soixante-quinze ans, en 1950 ! Cela est dû au **formidable succès culturel de l'accroissant de l'espérance de vie**. Commencé au XVIIIème, en Europe occidentale, l'accroissement de l'espérance de vie (vingt ans à la mort de Louis XIV, en 1715, et, aujourd'hui, de 60 à 70 ans ...) a gagné les autres parties de la planète aux XIXème et XXème siècles, et aboutit, aujourd'hui, à ce nombre de huit milliards d'habitants dans le premier quart du XXIème ! **Les pessimistes crieront à la catastrophe, les optimistes, ou plutôt les réalistes, se réjouiront de ce résultat survenu au bout de deux millions d'années d'existence de l'humanité.**

Comment ce succès culturel a-t-il été possible ? Les progrès de la science, et en particulier de la médecine, ainsi que les progrès technologiques ont donné aux hommes les moyens de se nourrir de mieux en mieux (aujourd'hui un peu moins de 10 % de la population mondiale sont sous-alimentés, et c'est encore beaucoup trop ...) et de survivre aux endémies et aux épidémies. Mais **ce progrès nutritionnel a malmené l'environnement**. D'ailleurs, depuis deux millions d'années, à peu près, quand les plantigrades que nous sommes ont déserté les arbres et sont devenus des bipèdes se déplaçant au sol, l'environnement a souffert, d'abord de la chasse, de la pêche, de la cueillette (le paléolithique), puis, il y a dix ou douze mille ans de l'agriculture liée à l'élevage (le néolithique). Les deux derniers siècles ont utilisé le charbon puis le pétrole (des roches carbonées) pour développer les moyens de production et les biens de consommation. Puis, l'énergie atomique, au milieu du XXème siècle, a permis d'échapper, pour une part au carbone, et, de nos jours, l'éolien et le photovoltaïque ont ouvert d'autres perspectives. **Reste l'hydrogène dans l'air et dans l'eau**, l'eau utilisée depuis longtemps pour activer les moulins et, plus récemment pour produire de l'électricité ... Il y a, certes, des gens qui contestent que *the Third industrial revolution* (2011), de Jeremy RIFKIN, fondée sur l'hydrogène, soit faisable ; mais qui le sait ? Les expérimentations dans plusieurs domaines et dans plusieurs pays montrent que tout est possible.

Huit milliards d'êtres humains qui ont, en gros, un niveau de vie beaucoup plus élevé et qui, en dépit des failles, sont bien mieux éduqués qu'il y a trois siècles, ont, malgré les tensions et les guerres qui menacent, l'avenir devant eux. Mais il faut **revoir la façon d'administrer cette population encore jeune et qui doit garder l'espoir de vivre toujours mieux dans l'avenir**. Or, la « gouvernance » du monde laisse encore beaucoup à désirer ; l'ONU, elle-même, ne réussit pas à s'imposer pour régler les graves problèmes qui pèsent sur la paix du monde. Et des fous, élus (!), continuent à exercer le pouvoir sur d'importantes parties du monde (voir, par exemple, l'Argentine ...) **Les Syndicats e.i.L. Convergence déplorent que l'état du monde demeure précaire et que l'immense succès culturel de l'allongement de l'espérance soit si peu honoré**. Reste que cette prodigieuse avancée de la vie humaine est à célébrer et les Syndicats e.i.L. Convergence qui défendent le travail des hommes ne peuvent que se louer de cette magnifique apothéose de l'humanité !

LAÏCITE

La Laïcité sous-tend la devise de la République, « Liberté, Egalité, Fraternité », et l'explique.

A l'origine, est laïc celui qui n'est pas clerc, c'est-à-dire qui n'appartient pas à l'Église et que l'Église doit instruire. C'est dans le monde chrétien du Moyen-Age et du monde moderne que cette différenciation a vu le jour. Mais, au XXIème siècle, **la Laïcité n'est pas, n'est plus perçue comme la différenciation entre le monde religieux qui relève des adhésions particulières et privées et celui de la vie sociale qui concerne l'ensemble de la population.** La Laïcité est, pourtant, le gage de la Liberté de chaque personne qui constitue la société : liberté de penser et d'exprimer ce que l'on pense dans la limite de la **LOI**. Elle est aussi à la base de l'Egalité des droits de chacun, par exemple d'avoir le droit pour chaque jeune, quelle que soit son origine, d'être instruit selon la **LOI**. Elle donne, enfin, l'accès à la Fraternité qui exprime la solidarité qui existe entre les citoyens d'une même nation et les affranchit d'une quelconque soumission à autrui ; cela est aussi défini par la **LOI**.

La **LOI**, qui est **votée démocratiquement par les représentants du peuple**, est la preuve que la Nation existe et garantit à tous les citoyens le même traitement politique, social voire personnel. Dans le cadre de la République française, la société est laïque et selon la **LOI**, veille à ce que la Liberté de chacun, l'Egalité des droits de tous et la Fraternité qui donne naissance à la Patrie soient appliquées et respectées. L'État républicain a estimé que, pour constituer cet attachement au programme démocratique qui est le sien, il fallait que l'Ecole de la République soit instituée pour que le monopole de l'instruction religieuse, fondée sur les opinions, soit battu en brèche par **l'enseignement des idées prouvées scientifiquement.** Avant même que le droit de vote soit acquis par les femmes (1944), les petites filles eurent droit, comme les petits garçons, à **l'Ecole obligatoire, gratuite et laïque de Jules FERRY (1881-1882).** Cette école est toujours la même, toujours obligatoire, gratuite et laïque, définie par la **LOI**, même si les évolutions de la société ont entraîné des modifications dans son contenu. Par exemple, dans les années 1880, elle était obligatoire jusqu'à 12 ans ; aujourd'hui, presque un siècle et demi après sa création, elle l'est jusqu'à 16 ans. Elle était gratuite pour l'enseignement primaire uniquement ; elle l'est aujourd'hui pour l'enseignement secondaire général et professionnel et même pour l'enseignement supérieur : **les maîtres, de la maternelle à l'université, sont rémunérés, souvent mal, hélas, par l'État républicain**, et non par les familles des élèves et des étudiants.

Les contenus de cet enseignement, eux aussi définis par la LOI, sont fondés sur les acquis scientifiques de spécialistes formés à la recherche, et non sur les opinions politiques ou religieuses que ces spécialistes peuvent avoir puisqu'ils sont aussi libres que vous et moi d'en avoir, mais à titre individuel. C'est cette différenciation entre l'acquis scientifique, selon les méthodes propres à chacune des disciplines et les opinions privées que chacun peut avoir, est **le cœur de la Laïcité qui vise l'intérêt général de la population** à être instruite le mieux possible, formée aux métiers qui lui conviennent, à être logée confortablement, à être soignée dans les hôpitaux ouverts à tous, à circuler en toute sécurité, à utiliser l'énergie et l'eau potable nécessaires à la vie ... Qu'importe qu'on soit, pour soi-même, animiste, sunnite, chiite, juif, bouddhistes, chrétien ou athée : **la Laïcité, hors les sectes religieuses et politiques, donne à chacun d'entre nous les conditions d'existence apaisée, démocratique et républicaine.**

Capitalismus delendus est.*

* *NDLR : il faut détruire le capitalisme.*